

Réf: Dossier N° 034939

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PATISSERIE LA CHOCOLATINE »

Siège social Abidjan, Cocody, ABATTA VILLAGE, LOT 126, ILOT
15

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/08/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 30/08/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PATISSERIE LA CHOCOLATINE »

Objet : PATISSERIE BOULANGERIE;GLACIER;BOUTIQUE;
RESTAURANT;CAFE;CHAWARMA;FASTE FOOD;LA
COMMUNICATION;MAINTENANCE INFORMATIQUE;MOBILIER;
L'EVENEMENTIEL;TRANSPORT EN GENERALE ;PRESTATIONS DE
SERVICES ;LE COMMERCE EN GENERAL ET LES PRESTATIONS DE
SERVICES DIVERSES. Et pour la réalisation de l'objet social :
l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et
immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-
gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation
dans toute société existante ou devant être créée. Et
généralement toutes opérations financières, commerciales,
industrielles, mobilières et immobilières se rapportant
directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en
faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (1.0) Parts Sociales de
Dix Mille (1,000,000) F CFA chacune en numéraires,
numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et
entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABATTA VILLAGE, LOT 126, ILOT
15

Dirigeant(s) : M DJAH N'FIMOUA ARSENE BRICE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-05049 du 07/09/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°24879/GTCA/RC/2021 du 07/09/2021

